

« EFFETS DE LA GESTION DES CREANCES SUR LA TRESORERIE DE LA SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE-KINDU/MANIEMA DE 2013 A 2020 »

MORISHO RASHIDI Georges EMAR^{1*}, MUYOLOLO NDARILOKO Crispin², WATANGA LUKANGE Ernest³, FARAY MAKONGA Fabrice⁴, FATAKI DONATIEN Alexandre et OKANDJU MASANGU⁵.

**Corresponding Author : -*

Résumé : -

Dans ce papier, nous sommes parti du constat selon lequel la pérennité de l'entreprise est fortement dépendante de la gestion optimale de ses différentes ressources à savoir: humaines, financières et matérielles; mais la gestion des ressources financières occupent une place centrale dans la gestion des autres ressources. Cette dernière s'effectue sur le long terme (investissements) ainsi que sur le court terme (trésorerie). Et pour pouvoir équilibrer la situation financière de l'entreprise, il faut gérer de manière optimale la trésorerie. Celle-ci nécessite une gestion saine, règlementée et normale afin de ne pas mettre en difficulté l'entreprise et de causer sa faillite.

La gestion des créances demeure le principal pilier sur lequel s'appuie la trésorerie pour le cas de la SNEL-Kindu. Une analyse corrélative de ces deux variables a demeuré nécessaire.

Après analyse et traitement des données, nous sommes aboutis aux résultats ci-dessous : Concernant les recettes de la SNEL/Kindu, celles-ci ont connu une évolution à dents de scie durant toute la période sous-examen, respectivement les recettes issues des entreprises commerciales et celles des domestiques.

Par ailleurs, le taux de recouvrement est de 47%. Donc, les 53% restent encore non recouverts. Pour ce qui est des effets de la gestion des créances sur la trésorerie de la SNEL-Kindu, il a été ressorti du traitement des données dans le logiciel Eviews que les variations annuelles de la trésorerie sont expliquées à 58% par les créances des abonnés de cette entité économique.

Ensuite, il existe une relation positive et significative entre la trésorerie et les créances de la SNEL/Kindu sur ses abonnés étant donné que la probabilité associée au test de student reste inférieure au seuil de significativité de 5%. Ainsi, tout accroissement d'une unité monétaire de créance entraîne une hausse de la rentabilité de 0,058 USD.

Enfin, au vue de la probabilité associée au test de Fisher qui, a demeuré inférieure au seuil de rejeter à tort de 5%.

¹ Assistant et chercheur à l'Université de Kindu, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion. Tel : (+243) 81 53 29 820, 99 10 77 544 ; E-mail : georgesemar1@gmail.com

² Assistant et chercheur à l'Université de Kindu, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion.

³ Assistant et chercheur à l'Université de Kindu, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion.

⁴ Assistant et chercheur à l'Université de Kindu, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion.

⁵ Chef de Travaux à l'Université de Kindu, Faculté de Sciences Sociales Politiques et Administratives.

1. INTRODUCTION

L'environnement économique et financier dans lequel évoluent les entreprises est devenu source de risque. Ceci est principalement dû à son caractère d'instabilité, aux mutations accélérées, à la concurrence accrue dans les différents secteurs, à l'émergence de nouvelles zones économiques, aux innovations technologiques, etc.

La pérennité de l'entreprise est fortement dépendante de la gestion optimale de ses différentes ressources à savoir: humaines, financières et matérielles ; mais la gestion des ressources financières occupent une place centrale dans la gestion des autres ressources. Cette dernière s'effectue sur le long terme (investissements) ainsi que sur le court terme (trésorerie). Et pour pouvoir équilibrer la situation financière de l'entreprise, il faut gérer de manière optimale la trésorerie. Celle-ci nécessite une gestion saine, règlementée et normale afin de ne pas mettre en difficulté l'entreprise et de causer sa faillite. Il est donc du ressort du trésorier de pouvoir gérer convenablement sa trésorerie quelques soient les situations dans lesquelles elle pourrait se trouver. A cet effet, la gestion de trésorerie demeure la question pertinente qui se pose à tous les gestionnaires des entreprises, étant donné que son excès est nuisible et son insuffisance n'est pas souhaitable.

L'activité productrice ou commerciale de l'entreprise engendre des flux de recettes et nécessite le financement des avances consenties pour assurer la production : payer les fournisseurs, les banques, les salaires des employés, verser les dividendes aux actionnaires. Les flux financiers apparaissent donc comme la contrepartie d'une activité réelle.

Les exigences de l'économie internationale imposent de nombreux défis aux entreprises exerçant en Afrique. Au nombre de ceux-ci, nous avons le défis de la croissance et celui de la bonne gestion. Face aux mutations de l'environnement socio-économique, les entreprises doivent réussir leur adaptation par une bonne politique d'investissement et par la conquête de nouveaux marchés. C'est donc dans un contexte de véritable guerre commerciale et de retournement fréquents du cycle économique, que l'entreprise doit s'adapter continuellement et développer sa capacité d'anticipation.

Dans ces conditions, l'optimisation de sa relation avec ses partenaires extérieurs et surtout son client, se positionne au cœur de la gestion financière de l'entreprise, car sa compétitivité en dépend. La complexité de cette relation et l'intérêt qui lui est porté, se fondent sur le constat suivant : que l'on l'aborde sur le plan comptable ou en termes de connaissance du portefeuille clients, la créance client est un investissement risqué qui est à la base des dépôts de bilan.

Selon une étude de l'Association Française des Crédits managers et Conseils (AFDCC), entre 20 % et 30 % des faillites d'entreprises en France pour l'année 2004, trouvent leur origine dans l'insolvabilité d'un ou plusieurs clients⁶. De ce fait, un bon système de recouvrement s'impose plus que jamais pour les entreprises soucieuses de leur efficacité et de leur pérennité.

Par ailleurs, la gestion des créances a un effet non négligeable sur le niveau de la trésorerie dans une entreprise. A cet effet, une analyse minutieuse corrélative entre ces deux variables apparaît nécessaire d'autant plus que le niveau de trésorerie dans une entreprise se doit d'être optimal, évitant ainsi tout à la fois les déficits et les excédents.

Or, les entrées et les sorties de liquidités, dues aux activités d'exploitation ne sont ni synchronisées, ni certaines pour deux raisons.

En premier lieu, les encaissements de liquidités à la suite des ventes et les paiements au comptant ou à terme pour l'acquisition des matières premières (ou des marchandises) ne se font pas en même temps : une absence d'appariement ou de synchronisation.

En deuxième lieu, il y a une incertitude sur les ventes et les coûts que supporte l'entreprise « l'écart calculable » entre les entrées et les sorties des liquidités nécessite la prise des décisions financières à court terme.⁷

Sur ces entrefaites, l'entreprise doit en permanence assurer un niveau de trésorerie suffisant pour faire face aux décalages constants entre les flux d'entrée et de sortie.

C'est ainsi que notre papier cherche à répondre à la double préoccupation selon laquelle : *Quelle corrélation existe-t-il entre la gestion des créances et la trésorerie de la SNEL-Kindu ? Et quels sont les effets de cette corrélation sur la rentabilité de cette dernière ?*

2. Revue de littérature et Hypothèses

2.1. Revue théorique

2.1.1. Théories de référence

Deux théories de la finance servent des notions de référence à la modélisation de la gestion de trésorerie : la notion du coût du capital et la théorie des options.

1. Théorie du coût du capital⁸

Le capital moyen pondéré du capital (CMPC, en anglais WACC – Weighted Average Cost of Capital) est un concept majeur de la finance d'entreprise. Défini comme la moyenne du coût des différentes sources de financement de l'entreprise pondérée par leur valeur de marché dans le pool de ressources, il permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs générés par un projet et de mesurer la valeur créée. Sur un plan théorique, le coût du capital est un concept

⁶ www.afdcc.com consulté le 17 juillet 2021

⁷ YERE APOBE I, **Notes de cours de gestion financière**, G3 FSEG, UNIKI, 2020-2021, P.75, Inédit

⁸ www.vernimmen.net consulté le 19 septembre 2021 à 09h40'

parfaitement défini. Depuis les travaux de Modigliani et Miller et le développement de la théorie du risque dans les années 1950 et 60, la finance d'entreprise a élaboré un cadre conceptuel qui demeure toujours d'actualité pour « penser » et mesurer le coût du capital.

Modigliani et Miller ont proposé en 1958, dans un des plus célèbres articles de la théorie financière, un raisonnement fondé sur deux hypothèses majeures : un monde sans impôt et sans dette risquée (l'entreprise peut s'endetter au taux sans risque quel que soit son niveau d'endettement). Si ces deux hypothèses sont respectées, Modigliani et Miller montrent que le coût moyen pondéré du capital est stable quelle que soit la structure financière. Il n'est alors pas possible de diminuer le coût du financement en modifiant le levier financier. La valeur de l'entreprise est ainsi indépendante de son financement. L'idée de Modigliani et Miller est la suivante. L'augmentation du taux de rentabilité exigé par les actionnaires liée à l'accroissement du levier compense parfaitement le recours à une source de financement moins coûteuse, en l'occurrence, la dette. La démonstration de Modigliani et Miller est très importante, car elle permet également de ne considérer qu'un seul coût du capital pour actualiser des cash-flows générés à des temps différents. Les variations de leviers financiers n'ont en effet aucune influence sur la valeur.

En 1963, dans un nouvel article, Modigliani et Miller reprennent leur démonstration en modifiant une seule hypothèse. L'impôt sur les sociétés n'est plus nul. Les frais financiers étant déductibles du résultat, des économies d'impôt deviennent possibles et les actionnaires vont en bénéficier. La valeur de l'entreprise s'accroît avec l'endettement, qui permet de générer des économies d'impôts. Cependant, augmenter l'endettement accroît le risque pour les actionnaires mais également pour les créanciers. Avec l'augmentation de l'endettement, la dette devient risquée et le taux de rentabilité exigé par les créanciers augmente. À partir d'un certain niveau de levier financier, la montée du risque va engendrer des coûts supplémentaires que la littérature financière intègre généralement sous le nom de « coûts de faillite ». Il s'agit des coûts directs et indirects liés, par exemple, à des pertes d'activités, de confiance avec les partenaires, de cessions d'actifs à prix « bradés », etc. Une structure financière optimale va ainsi émerger. Une autre manière de dire les choses est de considérer que le coût du capital demeure stable dans une fourchette de valeurs de leviers financiers relativement importante. L'approche de Modigliani et Miller demeure largement valide même en présence d'impôt et de dette risquée.

2. Théorie des options⁹

La théorie des options appliquée à la structure financière permet de mieux comprendre l'impact sur la situation financière des créanciers et des actionnaires de certaines décisions d'entreprise (distribution des dividendes, investissements risqués, autofinancement etc.). Elle trouve sa source dans l'asymétrie existant entre Actionnaire (gain potentiellement illimité et risque limité à l'investissement) et Créancier (risque de perdre l'investissement mais taux de rentabilité plafonné) qui fait penser aux options.

Elle est un prisme intéressant pour analyser la relation Créanciers-Actionnaires

Métier du trésorier

Le trésorier est chargé de certaines missions à exercer et de certaines qualités pour mieux exercer son activité. En plus de ces missions, il joue un rôle primordial dans la prise en charge de la communication financière de l'entreprise.

Les missions du trésorier

En principe, le rôle du trésorier est défini par les cinq missions suivantes¹⁰ :

❖ **Assurer la liquidité de l'entreprise :**

Le terme de liquidité désigne ici l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses échéances. Le trésorier doit tout mettre en œuvre pour que l'entreprise ait à chaque instant les ressources suffisantes pour remplir ses engagements financiers (payer les salaires, respecter les échéances fournisseur, celle vis-à-vis des organismes sociaux, des banques ...) cette mission est sans conteste à placer au premier plan, car la liquidité constitue la condition de base de la survie de l'entreprise.

❖ **Réduire le coût des services bancaires :**

La direction générale de l'entreprise ne souhaite pas forcément connaître le détail des conditions bancaires. Pour réduire les coûts bancaires, on pense spontanément à la négociation. Certes, même si ce n'est pas toujours le trésorier qui négocie directement avec le banquier, il lui revient du moins de réaliser tout le travail préparatoire.

❖ **Améliorer le résultat financier :**

Cela signifie concrètement moins de frais ou plus de produits financiers en fonction du sens de la trésorerie. De multiples tâches contribuent à l'amélioration du résultat financier. Le trésorier négociera les conditions de financement. Pour cela il doit maîtriser le calcul du taux effectif global, seule méthode de comparaison des différentes propositions de crédit. Il attachera un soin particulier à l'élaboration d'une prévision à deux, à trois mois fiables, afin de prendre des décisions de financement ou de placement les plus justes.

⁹ www.vernimmen.net vue le 19 septembre 2021 à 10h13'

¹⁰ Sion M, Gérer la trésorerie et la relation bancaire, 2^{ème} édition Dunod, Paris, 2001, P27.

❖ **Gérer les risques financiers à court terme :**

Il s'agit essentiellement du risque de change et parfois du risque de taux. Ces deux domaines sont du ressort du trésorier car ils constituent des risques financiers, en grande partie à court terme. L'objectif de la gestion du risque de change est d'éviter les pertes de change. Elle vise à figer un cours de change garantissant un taux de marge commerciale entre des ventes et des achats libellés dans des devises différentes. Par contre la gestion du risque de taux vise à figer un taux d'emprunt ou de placement sur une période future. Le trésorier mettra en œuvre des couvertures en fonction de l'évolution des taux. Ces couvertures seront mises en place à partir d'un budget annuel de trésorerie ou d'une prévision glissante à quelque mois.

❖ **Assurer la sécurité des transactions:**

C'est une procédure garantissant pour les trésoriers compte tenu du nombre croissant des tentatives de fraude. Pour diminuer les risques, il convient de mettre en place des procédures assurant la sécurité des moyens de paiement, afin d'éviter la falsification des chèques et des ordres de transfert, les détournements de fonds.

Les compétences du trésorier¹¹

Afin de mener à bien ces différentes missions, le trésorier doit développer une diversité de compétences comme :

✓ Organisateur :

Il doit créer de façon stricte une démarche de gestion quotidienne ;

✓ Technicien :

La gestion de la trésorerie est un domaine technique. Le trésorier devra maîtriser les différentes fonctions de son logiciel de trésorerie, quelques éléments de mathématiques financières et le fonctionnement des produits de couverture de change et de taux ;

✓ Communicateur :

Le trésorier est dépendant des fonctions opérationnelles qui doivent lui fournir de l'information pour alimenter ces prévisions. Il convient de convaincre celles-ci de l'importance de fournir des données exactes en temps voulu ;

✓ Savoir anticiper :

La plupart des décisions sont pris à partir des flux financiers ou de positions de compte prévisionnel, donc le trésorier doit prévoir les flux futurs de trésorerie sur différents horizon de temps : quelques jours, plusieurs semaines ou bien une année, il doit aussi anticiper l'évolution des taux d'intérêt et des cours de change.

2.2. Revue empirique

Soucieux de présenter un papier original et contribuer par la même occasion à l'avancement tant soit peu de la science, dans le cadre de cette étude, nous nous sommes inspirés des travaux de certains auteurs qui nous ont plus intéressés, il s'agit de :

Bohin et al. (2007), ont mené une étude sur les sociétés d'affacturage. L'étude était basée principalement sur l'analyse des états comptables et prudentiels remis par les établissements de crédit effectuant des opérations d'affacturage, ainsi que sur les réponses à un questionnaire détaillé qui a été adressé en début d'année 2007. La population étudiée comprenait 24 établissements de crédit (dont deux succursales d'établissements européens).

Pour un certain nombre d'analyses, le champ de l'étude a été restreint à 15 établissements dont l'affacturage constitue l'activité essentielle. Ces établissements sont désignés dans l'étude sous le vocable « factors purs ». Les résultats montrent que le volume d'activité a progressé à un rythme dynamique (+13%) , l'amélioration du taux de marge qui s'est établi à 4,34% contre 4,19% en 2005 a permis à la majorité des sociétés d'affacturage d'accroître leurs revenus et d'améliorer sensiblement leur rentabilité en dépit d'une vive concurrence soulignée unanimement par les acteurs du marché.

Le coefficient d'exploitation moyen a baissé de 61,4% en 2005 à 57,3%. Le taux de créances douteuses n'a pas évolué significativement, passant de 4,8% à 4,7%.¹²

WYNANT et HATCH ont effectué une étude de 1539 dossiers de prêts accordés par les banques à des petites entreprises Canadiennes pour identifier les problèmes et les sources de conflit dans la relation entre les parties.

L'étude met en évidence les raisons de refus de prêts selon l'ordre qui suit : garanties insuffisantes, performance financière faible, fonds propres insuffisants, capacité de remboursement faible, entreprise trop risquée, informations fournies incomplètes, projet risqué, compétences en gestion inadéquates, dettes excessives, entrepreneur trop jeune et peu expérimenté, historique de crédit pauvre, manque de projet financier, faible habileté de l'entrepreneur, manque des garanties personnelles, mauvaises références de crédit, secteur d'affaires non accepté par les banques et autres raisons¹³

¹¹Sion M, Op. Cite, P29

¹²Bohin et al. :*Etude sur les sociétés d'affacturage. Cas d'un panel de PME françaises*, Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol. 22, n° 1, 2007, p. 161-192.

¹³ WYNANT et J.HATCH, *Bank and small business borrowers*, The western Business School, The University of Western Ontario, London, Canada, 1991, P.60.

ARIDJA KANDOLO Adolphine¹⁴ a analysé le lien entre la politique tarifaire et le niveau de trésorerie à la REGIDESO/ Kindu. Elle voulait en effet savoir si la politique de tarification telle que imposée par le gouvernement permet à la REGIDESO d'avoir un niveau optimal de trésorerie.

Elle a constaté que, la gestion de la REGIDESO/ Kindu est caractérisée par des recettes nettement inférieures aux dépenses, mise à part l'année 2016 qui affiche des décaissements moindres que les encaissements. Dans cette situation, les déficits de trésorerie se sont observés respectivement de 2.573.031 CDF, 6.358.815 CDF, et 29.544.165 CDF respectivement pour 2013, 2014 et 2015. Pour combler ces déficits, la direction provinciale avait sollicité des concours à la direction générale.

En outre, l'analyse de la corrélation a indiqué un lien positif fort entre le niveau moyen de tarifs et les soldes de trésorerie. Les quantités étant moins sensibles au prix fixé, les recettes et les soldes de trésorerie dépendent, eux fortement des niveaux de tarif en vigueur.

Enfin, **MURHULA SAFARI** Alliance a traité sur la : « problématique de recouvrement des créances commerciales à la SNEL Bukavu : approche économétrique ».¹⁵

En menant sa recherche, l'auteur voulait savoir les facteurs explicatifs de la hausse des créances non recouvrées à la SNEL Bukavu.

Au terme de ses investigations, la chercheuse est arrivée aux résultats selon lesquels la tarification forfaitaire, la mauvaise qualité d'énergie fournie caractérisée par les coupures intempestives, la rémunération des agents recouvreurs sont là les facteurs qui expliquent la hausse des créances non recouvrées.

Ainsi, pour notre part, de l'effet de la gestion des créances sur la trésorerie de la SNEL Maniema, paraît-il que nos prédécesseurs n'ont pas pu dans leurs études concilier les deux variables afin de déterminer l'influence de la première sur la seconde. Ceci justifie donc notre apport par rapport aux travaux de nos devanciers.

A la double préoccupation de notre papier, *nous pensons que la bonne gestion des créances aurait une corrélation positive et celle-ci impacterait positivement la rentabilité de la Société Nationale d'Electricité Maniema d'autant plus qu'elle aurait permis d'avoir un nombre d'encaisses non négligeables.*

3. Méthodologie

Pour atteindre l'explication de notre objet d'étude, nous nous sommes principalement servis de la méthode analytique. Cette dernière a permis de comprendre l'efficacité de gestion des créances de la SNEL. Elle a été appuyée par l'approche comparative. Cette approche nous a été utile en ce qu'elle nous a permis de comparer périodiquement l'efficacité de gestion des créances sur le niveau de la trésorerie de la SNEL pour ressortir l'effet de la première variable sur la seconde.

En vue de récolter les données nécessaires à l'élaboration du présent papier, nous avons utilisé et fait recours aux différentes techniques notamment la technique documentaire et économétrique. La technique documentaire nous a permis de nourrir la littérature théorique et empirique de l'étude tandis que la technique économétrique a permis de constituer de séries des données quantitatives exploitées et dont le traitement a conduit aux résultats de la présente étude.

Par ailleurs, l'estimation des liens entre la variable endogène et la variable exogène, la conduite de nombreux tests d'hypothèses se sont faites grâce aux outils offerts par l'économétrie.

4. Présentation, description et source des variables

Les données faisant l'objet de notre étude sont extraites des rapports annuels de la Société Nationale d'Electricité Kindu. Les données qui font l'objet de notre analyse ont une périodicité annuelle et ont été prélevées dans les rapports annuels de la SNEL/Kindu.

¹⁴KANDOLO, A., *La politique de tarification et son impact sur la trésorerie de la REGIDESO de 2013 à 2016*, Mémoire, Gestion Financière, FSEG, UNIKI, 2017, Inédit

¹⁵ **MURHULA SAFARI** Alliance, *Problématique de recouvrement des créances commerciales à la SNEL Bukavu : approche économétrique*, Mémoire, gestion financière, FASEG UEA, 2013, inédit

Tableau 1 : Evolution des recettes par catégorie de 2013 à 2020.

Catégories		ASIC	Domestique	TOTAL
RECETTES 2013	Facturées	14007	10530	24537
	Recouvrées	8049	3529	11578
	Créances non recouvrées	5958	7001	12959
	Taux de recouvrement	57%	33%	47%
Taux de créances non recouvrées	43%	67%	53%	
RECETTES 2014	Facturées	17004	14214	31218
	Recouvrées	9873	6472	16345
	Créances non recouvrées	7131	7742	14873
	Taux de recouvrement	58%	46%	52%
Taux de créances non recouvrées	42%	54%	48%	
RECETTES 2015	Facturées	15300	10150	25450
	Recouvrées	8768	4587	13355
	Créances non recouvrées	6532	5563	12095
	Taux de recouvrement	57%	45%	52%
Taux de créances non recouvrées	43%	55%	48%	
RECETTES 2016	Facturées	16309	9750	26059
	Recouvrées	9050	3225	12275
	Créances non recouvrées	7259	6525	13784
	Taux de recouvrement	55%	33%	47%
Taux de créances non recouvrées	45%	67%	53%	
RECETTES 2017	Facturées	15300	7850	23150
	Recouvrées	10060	4520	14580
	Créances non recouvrées	5240	3330	8570
	Taux de recouvrement	66%	58%	63%
Taux de créances non recouvrées	34%	42%	37%	
RECETTES 2018	Facturées	16700	12540	29240
	Recouvrées	10017	4420	14437
	Créances non recouvrées	6683	8120	14803
	Taux de recouvrement	60%	35%	49%
Taux de créances non recouvrées	40%	65%	51%	
RECETTES 2019	Facturées	20370	13020	33390
	Recouvrées	9080	4970	14050
	Créances non recouvrées	11290	8050	19340
	Taux de recouvrement	45%	38%	42%
Taux de créances non recouvrées				
RECETTES 2020	Facturées	15120	10500	25650
	Recouvrées	7090	3020	10110
	Créances non recouvrées	8030	7480	15510
	Taux de recouvrement	47%	29%	39%
Taux de créances non recouvrées	53%	71%	61%	

Source : Nos analyses sur base des données de la SNEL/Kindu.

A la lecture de ce tableau, nous venons d'observer que les recettes de la SNEL/Kindu se sont chiffrées à 24 537 USD en 2013 dont les recettes facturées représentent 14 007 USD et 10 530 USD respectivement les recettes issues des entreprises et celles domestiques. Par ailleurs, le taux de recouvrement est de 47%. Donc, les 53% restent encore non recouverts.

En 2014, il s'est fait observer un taux de recouvrement un plus supérieur à une année auparavant, soit de 52% et le taux de créances non recouvrées n'a été que de 48%. Il va de soi pour l'année 2015 dans laquelle il s'est fait observer une constance du taux de recouvrement comparativement à une année avant.

Par ailleurs en 2016, ce taux a baissé comparativement à une année plus tôt où le taux de recouvrement a été de 47%. Par contre, en 2017, ce taux a connu un accroissement et s'est chiffré à 63%. L'année 2018 a été marquée par une baisse du taux de recouvrement respectivement de 49% comparé à l'année 2017 qui s'est chiffré à 63%, année record.

Enfin, l'année 2019 a été marquée par un pire taux de recouvrement de 42%. De même pour l'année 2020, caractérisée par un autre pire taux de recouvrement se chiffrant à 39%.

Tableau 2 : Evolution des recettes de la SNEL/Kindu de 2013 à 2020.

Année	Montant facturé	Montant recouvré	Ecart
2013	24537	11578	-12959
2014	31218	16345	-14873
2015	25450	13355	-12095
2016	26059	12275	-13784
2017	23150	14580	-8570
2018	29240	14437	-14803
2019	33390	14050	-19340
2020	25650	10110	-15540

Source : Nos calculs sur base des données de la SNEL/Kindu.

Ce tableau met en lumière différentes recettes de la SNEL/Kindu de 2013 à 2020. Ainsi, il se fait remarquer que les écarts sont très considérables. Ces écarts ont été de -12 959 USD pour l'année 2013 considérée comme un cas illustratif, signifiant que la SNEL/Kindu n'a pas recouvré tout le montant facturé ce qui veut dire la contreperformance.

Tableau 3 : Evolution des encaissements et décaissements de la SNEL/Kindu

Années	Encaissement	Décaissement	Ecart
2013	21858	20600	1258
2014	30547	28502	2045
2015	27545	26342	1203
2016	23699	19864	3835
2017	23733	22943	790
2018	23686	21829	1857
2019	22250	21994	256
2020	18095	17999	96
Total	191413	180073	11340

Source : Nos calculs sur base des données de la SNEL/Kindu.

A la lecture de ce tableau indique que de toute la période sous revue. Se chiffrant à 1 258 USD en 2013. Par contre, cet écart s'est chiffré à 2 045 USD une année plus tard. Par ailleurs, en 2015, cette entité a enregistré un surplus de 1 203 USD étant donné que les encaissements ont excédé les décaissements. De son côté, l'année 2016 a été caractérisée par un surplus de 3 835 USD. Par ailleurs, l'année 2017 a connu un écart de 790 USD. Par contre, 2018 a été marqué par un surplus car les montants encaissés ont été supérieurs aux montants décaissés, ils se chiffrant à 1 857 USD. Les deux dernières années ont été caractérisées par des faibles écarts.

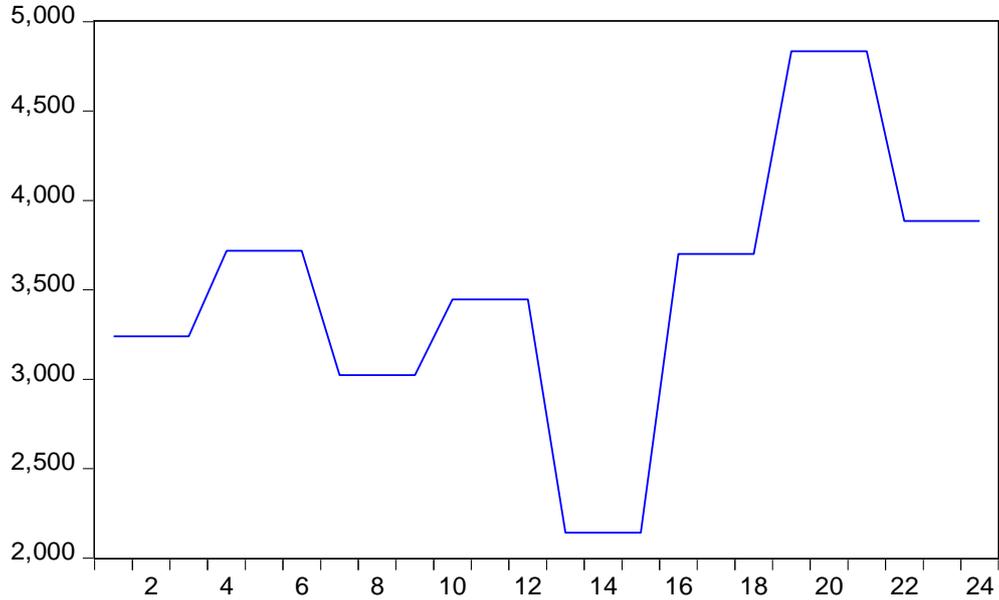
5. Résultats et discussion

L'analyse de la relation entre les deux variables décrites dans le paragraphe précédent passe par une régression linéaire. La relation ci-dessous est alors à estimer :

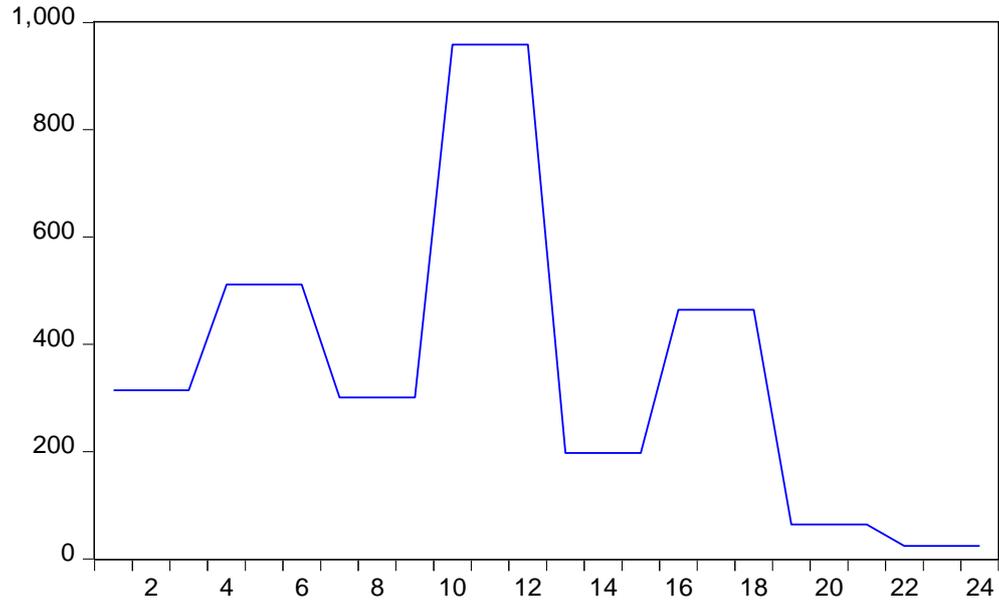
$$TRES_t = C + CREANC_t + \varepsilon_t$$

Où CREANC est la variable explicative qui représente les créances ε_t est le terme erreur qui prend en compte les autres variables explicatives non reprises dans le modèle, mais qui ont de l'influence sur la trésorerie de la SNEL/Kindu et C'est le terme indépendant ou la constante c'est-à-dire la rentabilité ne dépendant pas du recouvrement forcé Avant de procéder à une quelconque estimation, place à la présentation graphique de nos variables d'étude.

Graphique 3 : Evolution des créances de la SNEL/Kindu.



Graphique 4 : Evolution de la trésorerie



Les résultats des estimations sur Eviews 10.0 à travers la méthode des Moindres Carrés Ordinaires donnent :

Tableau 5 : Résultats de la régression

Dependent Variable: TR				
Method: Least Squares				
Date: 09/09/21 Time: 07:09				
Sample: 1 24				
Included observations: 24				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	558.2441	291.7893	1.913175	0.0688
CR	0.058267	0.081679	0.713366	0.0031
R-squared	0.582608	Mean dependent var		354.3750
Adjusted R-squared	0.571818	S.D. dependent var		285.4041
S.E. of regression	0.417392	Akaike info criterion		14.24693
Sum squared resid	1831120.	Schwarz criterion		14.34510
Log likelihood	168.9631	Hannan-Quinn criter.		14.27297
F-statistic	6.508891	Durbin-Watson stat		0.834948
Prob(F-statistic)	0.000019			

Ce tableau nous renseigne sur plusieurs faits. D’abord, il indique que les variations annuelles de la trésorerie sont expliquées à 58% par les créances de la SNEL/Kindu vis-à-vis ces abonnés. Ensuite, il existe une relation positive et significative entre la trésorerie et les créances de la SNEL/Kindu sur ses abonnés étant donné que la probabilité associée au test de student reste inférieure au seuil de significativité de 5%. Ainsi, tout accroissement d’une unité monétaire de créance entraîne une hausse de la rentabilité de 0,058 USD.

Enfin, au vue de la probabilité associée au test de Fisher qui demeure inférieure au seuil de rejeter à tort de 5%. Nous concluons en faveur de la significativité globale du modèle. Donc, le modèle est globalement significatif.

6. Conclusion

La pérennité de l’entreprise est fortement dépendante de la gestion optimale de ses différentes ressources à savoir: humaines, financières et matérielles; mais la gestion des ressources financières occupent une place centrale dans la gestion des autres ressources. Cette dernière s’effectue sur le long terme (investissements) ainsi que sur le court terme (trésorerie). Comme nuancée dans la théorie des options appliquée à la structure financière qui permet de mieux comprendre l’impact sur la situation financière des créanciers et des actionnaires de certaines décisions d’entreprise Et pour pouvoir équilibrer la situation financière de l’entreprise , il faut gérer de manière optimale la trésorerie. Celle-ci nécessite une gestion saine, règlementée et normale afin de ne pas mettre en difficulté l’entreprise et de causer sa faillite.

La gestion des créances demeure le principal pilier sur lequel s’appuie la trésorerie pour le cas de la SNEL-Kindu. Une analyse corrélatrice de ces deux variables a demeuré nécessaire.

C’est ainsi que notre papier a cherché à répondre à la double préoccupation selon laquelle : *Quelle corrélation existe-t-il entre la gestion des créances et la trésorerie de la SNEL-Kindu ? Et quels sont les effets de cette corrélation sur la rentabilité de cette dernière ?*

A la double préoccupation de notre papier, nous avons pensé que la bonne gestion des créances aurait une corrélation positive et celle-ci impacterait positivement la rentabilité de la Société Nationale d’Electricité Maniema d’autant plus qu’elle aurait permis d’avoir un nombre d’encaisses non négligeables.

Pour atteindre l’explication de notre objet d’étude, nous nous sommes principalement servis de la méthode analytique. Cette dernière a permis de comprendre l’efficacité de gestion des créances de la SNEL. Elle a été appuyée par l’approche comparative. Cette approche nous a été utile en ce qu’elle nous a permis de comparer périodiquement l’efficacité de gestion des créances sur le niveau de la trésorerie de la SNEL pour ressortir l’effet de la première variable sur la seconde.

En vue de récolter les données nécessaires à l’élaboration du présent papier, nous avons utilisé et fait recours aux différentes techniques notamment la technique documentaire et économétrique. La technique documentaire nous a permis de nourrir la littérature théorique et empirique de l’étude tandis que la technique économétrique a permis de constituer de séries des données quantitatives exploitées et dont le traitement a conduit aux résultats de la présente étude.

Par ailleurs, l’estimation des liens entre la variable endogène et la variable exogène, la conduite de nombreux tests d’hypothèses se sont faites grâce aux outils offerts par l’économétrie.

Après analyse et traitement des données, nous sommes aboutis aux résultats ci-dessous : Concernant les recettes de la SNEL/Kindu, celles-ci ont connu une évolution à dents de scie durant toute la période sous-examen, respectivement les recettes issues des entreprises commerciales et celles des domestiques.

Par ailleurs, le taux de recouvrement des créances est resté de 47%. Donc, les 53% restent encore non recouverts.

Pour ce qui est des effets de la gestion des créances sur la trésorerie de la SNEL-Kindu, il a été ressorti du traitement des données dans le logiciel Eviews que les variations annuelles de la trésorerie sont expliquées à 58% par les créances des abonnés de cette entité économique.

Ensuite, il existe une relation positive et significative entre la trésorerie et les créances de la SNEL/Kindu sur ses abonnés étant donné que la probabilité associée au test de student est restée inférieure au seuil de significativité de 5%. Ainsi, tout accroissement d'une unité monétaire de créance entraîne une hausse de la rentabilité de 0,058 USD.

Enfin, au vue de la probabilité associée au test de Fisher qui, a demeuré inférieure au seuil de rejeter à tort de 5%.

7. BIBLIOGRAPHIE

- [1] AHMED SILEM et ALBERTINI, J.M., *Lexique d'économie*, 10^{ème} édition, Dalloz, Paris, 2008.
- [2] BALLADA S., J-C. Collo, *Outils et mécanismes de gestion financière*, Edition Maxima, Paris, 1993.
- [3] BELLIER DELIENNE.A, KATH. S « *La gestion de trésorerie* », Edition 2, Economica, Paris, 2005.
- [4] BENOIT O., Nathalie PETRIGNET, Denis REDON, *Délai de paiement entre entreprises*, Editions Francis Lefebvre, 2009, coll. Dossiers pratiques.
- [5] COLASSE, B., *Analyse financière de l'entreprise*, édition de la découverte, Paris, 1994.
- [6] GAUGAIN M., *Gestion de la trésorerie*, Edition ECONOMICA, 2007.
- [7] GAUGAIN M., R-S .CRAMBERT, *Gestion de la trésorerie*, Edition Economica, Paris 2007.
- [8] GERARD M., *Gestion financière*, Edition Bréal, Paris 2007.
- [9] LANGLOIS, G., MOLLET, M., *Gestion financière*, Paris, Foucher, 1996.
- [10] LEVASSEUR M., *Gestion de trésorerie*, Economica, 1979.
- [11] MANDESSI, E., *Manuel pratique du recouvrement des créances sur les entreprises en difficulté dans les pays de la zone OHADA*, Collection Droit OHADA, 2005.
- [12] MARTINET A. C. et Ahmed SILEM, *Lexique de gestion et de management*, Edition DALLOZ, 2005.
- [13] MICHEL, *Gérer la trésorerie et la relation bancaire*, Edition Dunod, Paris 2003.
- [14] RAMA, P., *Analyse et diagnostic financier*. Paris, Ed.d'Organisation. 2001.
- [15] SERBINI, B., (2010), *Gestion des crises de dette souveraine : vers une révision des seuils de vote des clauses d'actions collectives*, LEAD EA 3163.
- [16] SERGE E. *Analyse et diagnostic financiers*. Edition Eyrolles, Paris 1992.
- [17] SION M., *Gérer la trésorerie et la relation bancaire*, 2^{ème} édition Dunod, Paris, 2001.
- [18] ABDOU, R., (2002), *Les déterminants de la dégradation du portefeuille des banques : une approche économétrique et factorielle appliquée au système bancaire nigérien*, Notes d'Information et Statistiques, Niger
- [19] BOHIN et al. : « Etude sur les sociétés d'affacturage. Cas d'un panel de PME françaises » *Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, vol. 22, n° 1, 2007.
- [20] HATTAB. F., *La gestion de la trésorerie dans une entreprise, cas de l'etbh-tce*, mémoire de fin de cycle en science de gestion, option finance d'entreprise, université de Bejaïa. , 2017.
- [21] KANDOLO, A., *La politique de tarification et son impact sur la trésorerie de la REGIDESO de 2013 à 2016*, Mémoire, Gestion Financière, FSEG, UNIKI, 2017, Inédit.
- [22] MURHULA SAFARI, Alliance, *Problématique de recouvrement des créances commerciales à la SNEL Bukavu : approche économétrique*, Mémoire, gestion financière, FASEG UEA, 2013, inédit.
- [23] WYNAT, J.HATCH, *Bank and small business borrowers. The western Business School. The University of Western Ontario, London, Canada*, 1991.
- [24] LUKUITSHI M, *Economie financière, inédit, UEA*, 2011-2012
- [25] YERE APOBE I, *Gestion financière, G3 FSEG, UNIKI*, 2018-2019.
- [26] BOUTELEY A., L Wiart, M.L'Hostis, *Fiche pratique de gestion*, Gestion financière, Décembre 2009.
- [27] ELHAMMA, M., (2009) « Gestion du risque de crédit dans les institutions financières », in *REMAREM*, Rabat Agdal,
- [28] HONLONKOU, A. et alii., *Problématique de remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés et garantie de prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin*, Cahier de Recherche ELIFID 00-2, Bénin, 2001.